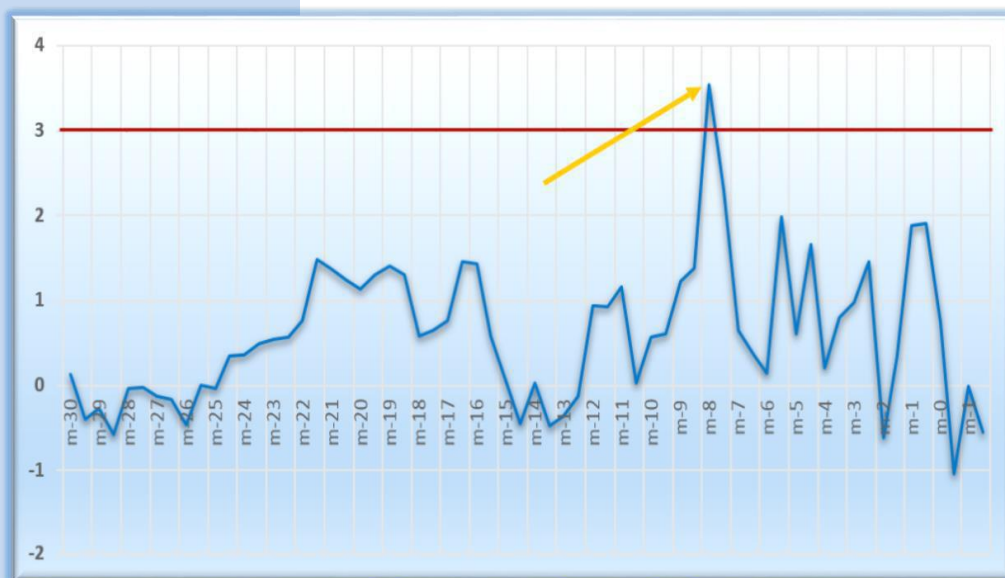




**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE  
L'UEMOA**



**Note d'analyse du mois de janvier 2023**

**Date de parution : mars 2023**

## SOMMAIRE

I.	NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II.	RESUME.....	3
III.	EVOLUTION MENSUELLE.....	3
3.1	Au niveau régional.....	3
3.2	Au niveau des Etats .....	4
IV.	EVOLUTION ANNUELLE.....	9
V.	ANNEXES.....	10
	Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA .....	10
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA .....	10
	Tableau 3 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de janvier 2023).....	11
	Tableau 4 : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de janvier 2023).....	11
	Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle (en %) au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union.....	12
	Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle (en %) au mois (m) des indices des fonctions de consommation.....	12
	Tableau 7: Variation en moyenne annuelle (en %) au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire .....	12
	Graphique 1 : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (en décembre 2022 et janvier 2023) .....	13
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.....	13

## I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

### ***L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014***

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées auprès des ménages entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

*Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA*

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

*Source : Commission de l'UEMOA*

## II. RESUME

**En janvier 2023, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans la zone UEMOA est de 119,0. Il a baissé de 0,5% par rapport à son niveau de décembre 2022. Comparativement à son niveau d'octobre 2022 et de janvier 2022, l'indice a respectivement replié de 0,8% et augmenté de 6,0%.**

En rythme mensuel, l'évolution de l'indice régional est la résultante d'une part des baisses du niveau global des prix au Burkina Faso (-1,8%), au Sénégal (-1,7%) et au Mali (-1,4%) et d'autre part des évolutions à la hausse des niveaux de prix enregistrés au Togo (1,1%), au Bénin (1,0%), en Guinée-Bissau (0,5%) et au Niger (0,4%). En Côte d'Ivoire, l'indice est demeuré quasi stable en variation mensuelle en janvier 2023.

**Quant au taux d'inflation en moyenne annuelle de janvier 2023, il est de 7,4% au niveau régional.** En effet, cette inflation est supérieure à 3,0% dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant, les taux d'inflation sont de 14,1% au Burkina Faso, 10,1% au Sénégal, 9,4% au Mali, 8,2% en Guinée-Bissau, 7,6% au Togo, 5,1% en Côte d'Ivoire, 4,0% au Niger et 0,8% au Bénin.

## III. EVOLUTION MENSUELLE

### 3.1 Au niveau régional

**En janvier 2023, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) s'est établi à 119,0 dans l'Union. Ainsi, l'indice a baissé de 0,5% par rapport au mois de décembre 2022.**

L'évolution mensuelle de l'indice régional est portée par la baisse du niveau général des prix au Burkina Faso (-1,8%), au Sénégal (-1,7%) et au Mali (-1,4%). Au Bénin (1,0%), en Guinée-Bissau (0,5%), au Niger (0,4%) et au Togo (1,1%), le niveau général des prix a connu une hausse mais il est demeuré stable en Côte d'Ivoire (0,0%) au cours de la période sous revue. (Cf. Tableau 1).

Cette progression mensuelle de l'IHPC observée en janvier 2023 au sein de l'Union est due principalement à la baisse des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,7%). (Cf. Tableau 2).

Au regard de la nomenclature secondaire, il ressort que selon la volatilité, la baisse mensuelle est en lien avec le recul des prix des produits frais de 3,0%. Par rapport au secteur de production, les prix sont retombés en janvier 2023, principalement du fait de la baisse des prix des produits du primaire de 2,7%. En fonction de la durabilité des biens, la régression du niveau général des prix émane essentiellement de la variation à la baisse de 1,2% du niveau des prix des biens non-durables. Les autres rubriques de la nomenclature secondaire ont enregistré des hausses en rythme mensuel. (Cf. Tableau 3).

### 3.2 Au niveau des Etats

**Au Bénin, en janvier 2023, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 111,8, soit une hausse de 1,0% en variation mensuelle. Comparativement à octobre 2022 et à janvier 2022, l'indice a respectivement augmenté de 2,0% et de 1,3%.**

L'augmentation du niveau mensuel de l'indice global en janvier 2023 découle principalement du renchérissement des produits pour les fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,3%), « Transport » (0,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,3%), « Biens et services divers » (0,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,1%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,1%).

L'analyse de l'évolution en glissement annuel du niveau général des prix indique que selon la volatilité, ce sont les prix des produits de l'énergie et les hors produits frais et énergie qui ont progressé respectivement de 14,4% et de 1,4%. Au regard de l'origine des produits, la montée du niveau global des prix provient de l'augmentation du niveau des prix des produits importés de 8,4%. Par rapport aux secteurs de production des biens et services, la hausse émane principalement de l'accroissement des prix des produits du secteur secondaire (5,6%) et, dans une moindre mesure, de ceux du secteur tertiaire (0,6%). Lorsqu'on s'intéresse au niveau des prix selon la durabilité des produits, on note que l'augmentation est ressortie au niveau des biens non-durables (2,0%), des biens semi-durables (1,4%) et pour les services (0,6%). (Cf. Tableau 4).

En janvier 2023, la hausse du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la montée du niveau des prix des fonctions « Transport » (12,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,6%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (3,2%), « Loisirs et culture » (4,0%), « Enseignement » (1,2%). Quant aux produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », leur niveau de prix a baissé de 1,8% sur la période sous revue du fait de la baisse des prix des céréales non transformées de 5,3%, des légumes frais de 19,7% et des légumes secs et oléagineux de 16,2%. Toutefois, des renchérissements ont été observés pour le pain (14,8%), les poissons frais (4,9%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (7,0%) et les huiles (4,8%).

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation en janvier 2023 est de 0,8%, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage comparativement au mois précédent.**

**Au Burkina Faso, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en janvier 2023 est de 121,0, traduisant une baisse de 1,8% par rapport à décembre 2022. Comparé à octobre 2022, le niveau de l'indice a diminué de 5,1%. Par rapport à sa valeur de janvier 2022, l'indice a augmenté de 8,2%.**

En variation mensuelle, la chute du niveau global des prix du mois de janvier 2023 est liée principalement à la baisse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-3,6%). Toutefois, des hausses ont été notées pour les prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,1%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (5,3%) et « Restaurant et hôtel » (0,1%).

La montée en janvier 2023 du niveau global des prix comparativement à janvier 2022 découle de l'augmentation du niveau des prix à tous les niveaux : produits frais (14,3%), produits de l'énergie (23,5%) et des hors produits frais et énergie (3,4%). Selon l'origine des produits, la hausse du niveau des prix est ressortie à tous les niveaux : 8,6% pour les produits locaux et 6,9% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe que la variation des prix observée au niveau global émane aussi

bien de la progression des prix des produits du primaire (12,7%), du secondaire (5,4%) que du tertiaire (1,9%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits, le niveau des prix des biens non-durables a augmenté de 11,3%, celui des semi-durables a augmenté de 0,6% et enfin, celui des biens durables a progressé légèrement de 0,1%. (Cf. Tableau 4).

L'évolution de l'indice global en janvier 2023 par rapport au même mois de 2022 provient principalement du renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (10,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (13,4%), « Transport » (7,2%), et « Restaurant et hôtel » (0,9%). Sur cette même période, le renchérissement des céréales non transformées (17,1%), des farines, semoules et gruaux (13,9%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (12,8%), des huiles (15,7%) et sels, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a. (5,0%) sont principalement à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**L'inflation en moyenne annuelle au mois de janvier 2023 est demeurée à son niveau du mois précédent soit 14,1%.**

**En Côte d'Ivoire, en janvier 2023, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est resté stable par rapport à son niveau de fin 2022 en affichant encore un niveau de 119,2. Les évolutions observées en janvier 2023 en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 0,8% et de 4,8%.**

La variation mensuelle nulle (0,0%) du niveau global des prix est la résultante d'une part des baisses de niveau des prix de 0,4% pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », de 0,1% pour la « Santé » et les « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » et d'autre part, des hausses de niveau de prix des fonctions « Restaurant et hôtel » (0,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%) et des « Biens et services divers » (0,3%).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, l'évolution en glissement annuel indique des niveaux de prix en hausse de 4,9% pour les produits frais, 5,2% pour les produits de l'énergie et de 4,7% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix a augmenté à tous les niveaux de l'ordre de 4,8% pour les produits locaux et de 5,3% pour les produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services ont progressé de 4,0% pour le primaire, 5,3% pour le secondaire et de 5,0% pour le tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix ont augmenté de 5,5% pour les biens non-durables et de 3,1% pour les biens semi-durables, mais ont baissé de 0,4% pour les biens durables.

En janvier 2023, c'est principalement la hausse des niveaux de prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (6,0%), « Transport » (9,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,3%) et « Restaurant et hôtel » (7,2%) qui est à l'origine de l'évolution observée sur le niveau général des prix comparativement à janvier 2022. Sur cette même période, c'est le renchérissement des céréales non transformées (9,7%), des poissons frais (6,7%), des huiles (26,4%), des tubercules et plantains (7,1%) et des poissons et autres produits séchés ou fumés (13,0%) qui est à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 5,1% en janvier 2023, soit une légère baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois précédent.**

**En Guinée-Bissau, pour le mois de janvier 2023, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est monté de 0,5% en variation mensuelle pour se situer à 124,5. Comparé à son niveau d'octobre 2022 et de janvier 2022, l'indice a respectivement progressé de 2,1% et de 9,7%.**

La progression mensuelle du niveau global des prix émane de la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,8%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (2,6%), « Santé » (1,2%) et « Loisir et culture » (1,1%).

Au regard de la volatilité, la montée du niveau global des prix en glissement annuel découle du renchérissement des produits des différentes rubriques de la nomenclature avec 10,8% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix des produits locaux (8,3%) et des produits importés (11,0%). Tenant compte du secteur de production, ce sont les hausses aussi bien des prix des produits des secteurs primaire (10,9%), secondaire (11,3%) que tertiaire (5,3%) qui ont impulsé la montée du niveau global. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non-durables (11,5%), les biens semi-durables (4,5%) et les biens durables (1,4%) qui ont entraîné l'augmentation en glissement annuel de l'Indice. (Cf. Tableau 4).

En janvier 2023, c'est essentiellement la hausse des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (13,5%), « Transport » (14,5%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (14,9%) qui sont à l'origine de la montée du niveau des prix observés par rapport à janvier 2022. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des céréales non transformées (19,6%), de la viande de mouton et de chèvre (41,0%), des poissons frais (8,4%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (14,2%), des légumes secs et oléagineux (36,8%), des huiles (22,7%) et des tubercules et plantains (16,8%).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 8,2% en janvier 2023, ce qui correspond à une augmentation de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.**

**Au Mali, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de janvier 2023 a baissé de 1,4% comparativement au mois précédent avec un niveau affiché de 116,4. Ainsi, il marque une régression de 3,0% par rapport au mois d'octobre 2022 et une augmentation de 6,1% par rapport à la même période de l'année 2022.**

En janvier 2023, la baisse du niveau global des prix résulte principalement de la chute du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,8%) et des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,2%).

La progression observée en un an sur le niveau général des prix fait suite à l'accroissement des niveaux de prix des produits frais de 5,8%, des produits de l'énergie de 14,6% et des hors produits frais et énergie de 2,8%. Par rapport à l'origine des produits, la hausse des prix provient aussi bien du renchérissement des biens et services locaux (6,8%) que de celui des biens importés (7,1%). S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle fait suite à la progression des produits du primaire (9,5%), du secondaire (5,9%) et du tertiaire (2,8%). Au regard de la durabilité des biens, la hausse a été observée pour les biens non-durables (10,0%) et les semi-durables (4,8%). Pour les biens durables leur niveau de prix est en baisse (-5,1%) sur cette même période.

Toujours en progression annuelle, l'augmentation observée du niveau global fait suite à la hausse des niveaux de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non

alcoolisées » (8,8%), « Transport » (8,9%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants (9,1%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,9%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,3%).

L'évolution de l'indice de la première fonction fait suite à la montée du niveau des prix de 13,3% pour les céréales non transformées, de 19,1% pour les pains, de 5,8% pour les poissons frais, de 13,6% pour le lait et de 12,9% pour les huiles.

**L'inflation en moyenne annuelle se situe à 9,4% en janvier 2023, soit une baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau de décembre 2022.**

**Au Niger, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en janvier 2023 est de 113,3. Son niveau a progressé de 0,4% comparativement à décembre 2022. Par rapport aux mois d'octobre 2022 et de janvier 2022, les prix ont augmenté respectivement de 0,7% et de 2,0%.**

L'évolution du niveau général des prix en janvier 2023 par rapport au mois précédent résulte des hausses de niveau des prix des produits pour les fonctions « Articles d'habillement et chaussures » (1,7%), « Transport » (1,6%), « Santé » (0,8%), « Loisir et culture » (1,4%) et « Biens et services divers » (2,0%).

De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la variation en glissement annuel de l'Indice global découle de l'augmentation du niveau des prix des produits de l'énergie (2,6%) et des hors produits frais et énergie (4,7%). Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix est monté aussi bien pour les produits locaux ainsi que pour les produits importés. De l'observation selon le secteur de production, il ressort que les niveaux des prix ont progressé pour le secteur secondaire (3,5%) et pour le secteur tertiaire (2,4%). Au regard de la durabilité, la hausse globale de l'indice fait suite à celle des biens non-durables (1,8%), des biens semi-durables (3,5%) et des biens durables (1,5%).

La variation de l'indice global en glissement annuel est en lien avec l'évolution des indices des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,1%), « Transport » (2,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,8%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (3,2%). La montée du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite à celle des prix des pains (23,5 %), des huiles (10,0%), des farines, semoules et gruaux (15,9%), des pâtes alimentaires (9,7%), des volailles (10,2%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (3,3%), des laits (7,9%), des produits laitiers (8,7%), des œufs (17,4%) et du sucre (13,6%). Notons toutefois la baisse dans cette fonction du niveau des prix des céréales non transformées (-6,6%).

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,0% en janvier 2023, soit une légère baisse de 0,3 point de pourcentage comparativement au mois précédent.**

**Au Sénégal, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de janvier 2023 s'est établi à 124,7. Ce qui traduit une baisse de 1,7% en variation mensuelle. Comparé à son niveau d'octobre 2022 et de janvier 2022, l'indice a respectivement diminué de 2,5% et augmenté de 10,6%.**

La variation mensuelle à la baisse de l'indice global fait suite principalement au recul du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-3,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (-0,2%) et « Santé » (-0,2%).

En rythme annuel, le niveau des prix des produits frais a augmenté de 15,8%, celui des produits de l'énergie de 17,7% et celui des hors produits frais et énergie de 7,0%. Selon la



provenance des produits, la hausse du niveau des prix en variation annuelle a été observée aussi bien pour les produits locaux (11,1%) que ceux importés (8,4%). Selon le secteur de production, la montée des prix s'est ressentie à tous les niveaux : primaire (13,9%), secondaire (8,4%) et tertiaire (5,4%). Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a augmenté de 12,9% pour les biens non-durables, de 6,1% pour les biens semi-durables et de 7,6% pour les biens durables.

En glissement annuel, au mois de janvier 2023, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions de prix enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (13,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (8,7%), « Loisirs et culture » (15,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (5,3%), « Restaurant et hôtel » (9,5%) et « Communication » (8,1%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle émane principalement de celle des prix des céréales non transformées (14,1%), des poissons frais (16,0%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (20,4%), des pâtes alimentaires (29,4%), des huiles (18,2%), des tubercules et plantains (29,3%), des légumes frais (26,7%) et des légumes secs et oléagineux (23,7%).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 10,1% en janvier 2023, soit une augmentation de 0,4 point de pourcentage par rapport au mois précédent.**

**Au Togo, en janvier 2023, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation affiche un niveau de 124,0 traduisant une hausse de 1,1% en variation mensuelle. Comparé à son niveau d'octobre 2022 et de janvier 2022, l'indice a respectivement augmenté de 3,6% et 7,4%.**

L'évolution mensuelle à la hausse du niveau général des prix fait suite principalement à l'augmentation des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,2%), « Restaurant et hôtel » (1,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,9%) et « Articles d'habillement et chaussures » (1,2%).

En janvier 2023, au regard de la volatilité, c'est la montée simultanée en glissement annuel des niveaux de prix des produits de l'énergie (22,2%), des hors produits frais et énergie (7,8%) et des produits frais (1,5%) qui a entraîné celle du niveau global des prix. Relativement à la provenance des biens et services, les niveaux de prix sont tous en hausse avec des variations de 5,5% pour les produits locaux et dans une plus grande mesure de 12,1% pour les produits importés. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des biens et services, l'augmentation du niveau général des prix émane essentiellement de la hausse des prix des produits du secondaire (10,2%) et du tertiaire (5,0%). Au regard de la durabilité des biens, tous les niveaux de prix sont en hausse : 8,7% pour les biens non-durables, 6,6% pour les semi-durables et 2,4% pour les durables.

Les variations du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (5,6%), « Transport » (18,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (9,1%), « Restaurant et hôtel » (10,3%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (9,0%) et « Articles d'habillement et chaussures » (6,9%) expliquent en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. La progression du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » en un an est occasionnée principalement par l'évolution des prix des huiles (35,3%), des pains (25,8%), des poissons frais (14,8%) et des pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (45,0%).

**Le taux d'inflation moyen annuel, tout comme le mois passé, s'est établi à 7,6% en janvier 2023.**

#### IV. EVOLUTION ANNUELLE

**En janvier 2023, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 6,0% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de janvier 2022.** Sur cette même période, les prix sont montés dans tous les pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations par ordre décroissant enregistrées sont de 10,6% au Sénégal, 9,7% en Guinée-Bissau, 8,2% au Burkina Faso, 7,4% au Togo, 6,1% au Mali, 4,8% en Côte d'Ivoire, 2,0% au Niger et 1,3% au Bénin. (Cf. Graphique 1). Toutefois, cette inflation est en repli dans la quasi-totalité des Etats de l'Union comparativement au mois précédent.

En ce qui concerne particulièrement les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », entre janvier 2022 et janvier 2023, l'indice s'est accru de 7,7%. (Cf. Graphique 2).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois de janvier 2023 est demeuré à son niveau du mois précédent de 7,4% au niveau régional.** En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3,0% dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant, les taux d'inflation sont de 14,1% au Burkina Faso, 10,1% au Sénégal, 9,4% au Mali, 8,2% en Guinée-Bissau, 7,6% au Togo, 5,1% en Côte d'Ivoire, 4,0% au Niger et 0,8% au Bénin. (Cf. Tableau 5).

**L'inflation régionale en moyenne annuelle au mois de janvier 2023 est tirée principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (12,1%)** et dans une moindre mesure, par l'augmentation du niveau des prix pour les produits des autres fonctions de consommation : « Transport » (6,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (5,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,0%) et « Restaurant et Hôtel » (3,8%). (Cf. Tableau 6).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée aussi bien par les produits frais, les produits de l'énergie que les hors produits frais et énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 14,1%, 7,8% et 4,9%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 13,0% pour le primaire, 5,7% pour le secondaire et 2,8% pour le tertiaire. Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non-durables et les semi-durables qui tirent à la hausse le niveau général des prix avec des évolutions respectives de 10,6% et de 2,8% en janvier 2023. (Cf. Tableau 7).

## V. ANNEXES

**Tableau 1** : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	110,4	109,6	110,5	110,8	111,8	1,0	2,0	1,3
BURKINA FASO	1258	111,8	127,5	125,8	123,2	121,0	-1,8	-5,1	8,2
COTE D'IVOIRE	3131	113,7	118,3	118,6	119,2	119,2	0,0	0,8	4,8
GUINEE-BISSAU	141	113,5	122,0	122,8	123,9	124,5	0,5	2,1	9,7
MALI	1428	109,7	120,0	118,1	118,0	116,4	-1,4	-3,0	6,1
NIGER	1111	111,0	112,5	112,8	112,8	113,3	0,4	0,7	2,0
SENEGAL	1491	112,8	127,9	128,2	126,9	124,7	-1,7	-2,5	10,6
TOGO	681	115,4	119,7	121,3	122,6	124,0	1,1	3,6	7,4
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>112,3</b>	<b>120,0</b>	<b>119,9</b>	<b>119,6</b>	<b>119,0</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>6,0</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 2** : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		janv-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	120,2	133,4	132,8	131,6	129,4	-1,7	-3,0	7,7
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	115,5	124,1	121,9	122,5	125,1	2,1	0,8	8,3
Articles d'habillement et chaussures	703	107,8	109,7	110,0	110,5	111,1	0,5	1,2	3,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	109,5	114,6	115,4	115,9	116,7	0,7	1,8	6,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	107,0	109,3	109,5	109,8	110,5	0,6	1,1	3,3
Santé	423	106,6	107,0	107,0	108,0	108,1	0,1	1,0	1,4
Transports	892	102,8	110,6	110,3	111,3	111,8	0,5	1,1	8,8
Communication	487	96,2	97,1	97,2	97,2	97,3	0,1	0,1	1,1
Loisirs et culture	254	105,3	110,1	110,2	110,6	110,8	0,2	0,7	5,3
Enseignement	231	108,9	109,5	109,9	110,0	110,0	0,0	0,4	1,0
Restaurant et Hôtel	639	110,0	113,6	114,8	115,3	116,0	0,7	2,1	5,5
Biens et services divers	444	108,8	111,4	111,6	111,8	112,3	0,5	0,8	3,3
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>112,3</b>	<b>120,0</b>	<b>119,9</b>	<b>119,6</b>	<b>119,0</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>6,0</b>
<b>Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>5753,7</b>	<b>109,5</b>	<b>110,4</b>	<b>110,7</b>	<b>111,2</b>	<b>111,7</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 3** : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de janvier 2023)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	2,7	-5,1	-0,5	1,6	-5,3	-1,8	-6,6	2,0	<b>-3,0</b>
Energie	0,3	3,2	-0,7	0,0	-1,5	-0,9	6,6	1,7	<b>0,8</b>
<b>Hors produits frais et énergie</b>	0,3	0,4	0,0	0,5	0,6	1,2	-1,1	0,9	<b>0,2</b>
Local	1,1	-2,5	-0,1	0,6	-2,4	-0,1	-2,7	1,5	<i>nd</i>
Importé	0,3	0,3	0,0	0,2	0,4	0,8	-0,1	0,5	<i>nd</i>
Primaire	2,1	-3,6	-0,6	2,7	-4,5	-1,6	-4,9	1,0	<b>-2,7</b>
Secondaire	1,0	-0,1	-0,1	0,2	0,4	1,1	0,3	1,6	<b>0,5</b>
Tertiaire (services)	0,2	0,0	0,2	-0,1	-0,8	1,3	1,4	0,6	<b>0,3</b>
Non durable	1,5	-2,4	-0,4	0,9	-2,3	-0,1	-3,7	1,5	<b>-1,2</b>
Semi Durable	-0,4	0,0	-0,1	-0,1	0,4	1,0	0,6	1,0	<b>0,3</b>
Durable	0,6	0,0	0,2	0,1	1,6	-0,1	-0,3	0,3	<b>0,2</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 4** : Variation en glissement annuel (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de janvier 2023)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	-3,6	14,3	4,9	9,7	5,8	-2,4	15,8	1,5	<b>6,7</b>
Energie	14,4	23,5	5,2	21,3	14,6	2,6	17,7	22,2	<b>12,8</b>
<b>Hors produits frais et énergie</b>	1,4	3,4	4,7	10,8	2,8	4,7	7,0	7,8	<b>4,7</b>
Local	-1,5	8,6	4,8	8,3	6,8	0,1	11,1	5,5	<i>nd</i>
Importé	8,4	6,9	5,3	11,0	7,1	1,7	8,4	12,1	<i>nd</i>
Primaire	-5,7	12,7	4,0	10,9	9,5	-1,7	13,9	0,1	<b>7,5</b>
Secondaire	5,6	5,4	5,3	11,3	5,9	3,5	8,4	10,2	<b>6,3</b>
Tertiaire (services)	0,6	1,9	5,0	5,3	2,8	2,4	5,4	5,0	<b>3,9</b>
Non durable	2,0	11,3	5,5	11,5	10,0	1,8	12,9	8,7	<b>7,8</b>
Semi Durable	1,4	0,6	3,1	4,5	4,8	3,5	6,1	6,6	<b>3,7</b>
Durable	-2,0	0,1	-0,4	1,4	-5,1	1,5	7,6	2,4	<b>0,9</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 5** : Variation en moyenne annuelle (en %) au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union

PAYS	Pondération	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23
BENIN	760	1,9	1,5	1,5	1,5	1,4	0,8
BURKINA FASO	1258	11,5	12,5	13,5	14,0	14,1	14,1
COTE D'IVOIRE	3131	5,0	5,1	5,2	5,2	5,2	5,1
GUINEE-BISSAU	141	6,7	7,0	7,3	7,6	7,9	8,2
MALI	1428	8,5	9,1	9,6	9,8	9,7	9,4
NIGER	1111	4,5	4,5	4,4	4,4	4,2	4,0
SENEGAL	1491	6,4	7,2	8,0	8,9	9,7	10,1
TOGO	681	6,9	7,1	7,2	7,5	7,6	7,6
<b>UNION</b>	<b>10000</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>7,1</b>	<b>7,3</b>	<b>7,4</b>	<b>7,4</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 6** : Variation en moyenne annuelle (en %) au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	11,2	11,7	12,2	12,5	12,5	12,1
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	4,5	4,9	5,3	5,3	5,4	5,9
Articles d'habillement et chaussures	703	1,8	2,0	2,3	2,4	2,7	2,8
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	3,8	4,1	4,5	4,7	4,8	5,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	2,0	2,0	2,1	2,2	2,3	2,5
Santé	423	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7
Transport	892	3,5	4,1	4,7	5,1	5,6	6,2
Communication	487	0,7	0,5	0,3	0,1	0,0	0,1
Loisir et culture	254	1,9	2,1	2,5	2,7	3,0	3,2
Enseignement	231	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
Restaurant et hôtel	639	2,4	2,7	3,0	3,3	3,5	3,8
Biens et services divers	444	2,6	2,7	2,8	2,9	3,0	3,0
<b>Total</b>	<b>10000</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>7,1</b>	<b>7,3</b>	<b>7,4</b>	<b>7,4</b>

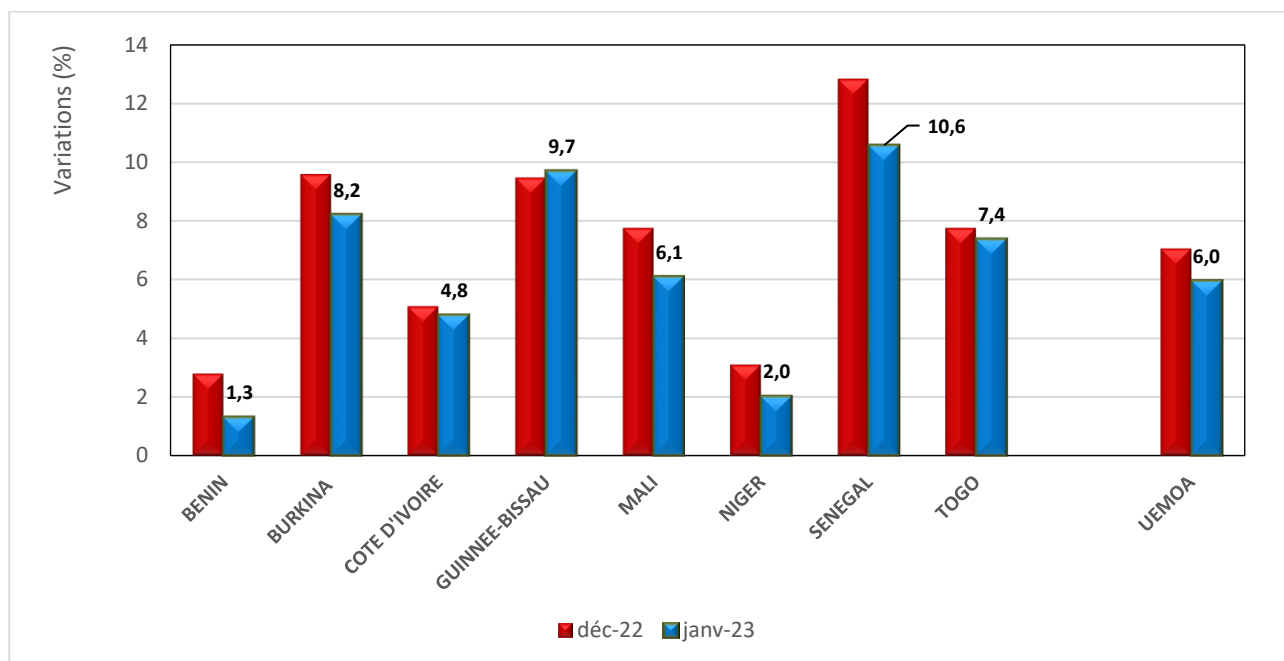
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 7** : Variation en moyenne annuelle (en %) au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire

Libellé	Pondération	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23
Produit frais	2425,2	12,8	13,6	14,3	14,8	14,8	14,1
Energie	721,4	3,9	4,6	5,7	6,5	7,1	7,8
<b>Hors produits frais et énergie</b>	<b>6853,4</b>	<b>4,4</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>
Primaire	2893,6	11,4	12,0	12,7	13,3	13,3	13,0
Secondaire	4170,8	4,8	5,1	5,3	5,5	5,6	5,7
Tertiaire (services)	2935,6	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7	2,8
Non durable	5596,8	9,1	9,6	10,1	10,6	10,7	10,6
Semi Durable	1250,5	2,0	2,2	2,3	2,5	2,7	2,8
Durable	464,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1

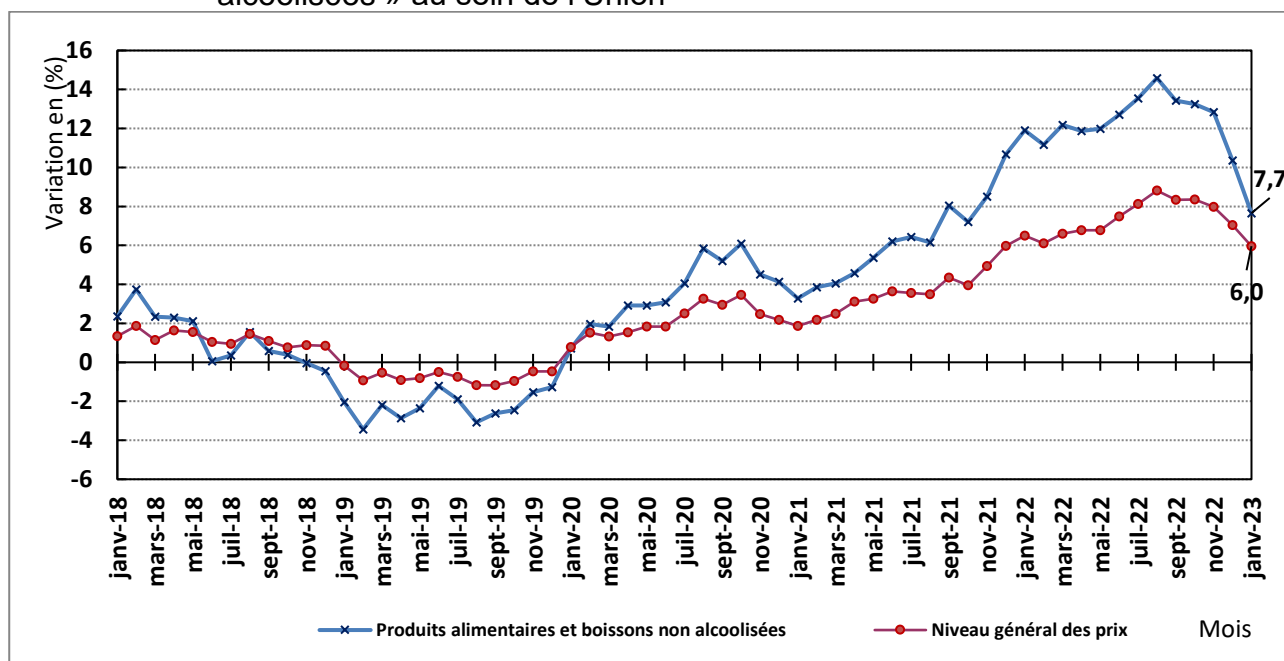
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 1** : Variation en glissement annuel (en %) de l'indice global des pays de l'Union (en décembre 2022 et janvier 2023)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 2** : Evolution comparative de la variation en glissement annuel (en %) de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA